



Rassemblement du 10 novembre 2020

Le Président de la République l'a affirmé : la deuxième vague sera « plus dure et plus meurtrière » que la première ; son ministre de la santé l'a confirmé, elle sera plus « violente », à tel point qu'un nouveau confinement est entré en vigueur, qu'une grande partie des salariés est appelée à se mettre en télé-travail et que pour celles et ceux qui doivent continuer à se rendre à leurs postes, des mesures renforcées sont imposées.

À une exception près : du point de vue du gouvernement, les établissements scolaires n'ont visiblement pas les mêmes problèmes. Le virus n'ayant pas de carnet de correspondance, il ne peut évidemment pas y entrer, les écoles, collèges et lycées sont bel et bien sanctuarisés !

Fidèle à lui même, Jean Michel Blanquer vend son protocole « renforcé si possible », maintient l'ensemble des élèves en présentiel, demande aux établissements du second degré des organisations impossibles à mettre en œuvre, enjoint aux écoles de mettre en place de nouvelles organisations, le tout deux jours avant la rentrée, en passant par le nouveau canal officiel : les chaînes d'information en continu. Jusqu'au bout, il méprisera les personnels, sera sourd au dialogue social et ignorera les réalités du terrain.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir tiré la sonnette d'alarme. Dès le mois de juin, nous avons dit que la rentrée de septembre ne serait pas normale, qu'il fallait anticiper, prévoir que l'année ne se déroulerait pas normalement et qu'il faudrait prendre des mesures pour freiner l'épidémie et éviter une nouvelle fermeture des établissements et des écoles.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons au pied du mur, car évidemment, il n'est pas possible d'assurer la distanciation et le respect des gestes barrières avec des effectifs d'élèves au complet.

Il faut donc prendre des mesures radicales, baisser les effectifs d'élèves présents en classe et dans les établissements, mettre en place des dispositifs d'alternance et prendre des mesures pour éviter le décrochage. Nous ne pouvons pas à nouveau connaître les inégalités apparues lors du premier confinement.

Suite aux premières mobilisations, le ministre a fini par autoriser la baisse du nombre de lycéens présents dans les établissements. C'est un premier pas mais qui est très loin d'être suffisant. Les collèges connaissent les mêmes problématiques, une densité trop élevée pour respecter les gestes barrières, un brassage qui ne peut être toujours évité.

Mais au-delà des problèmes d'effectifs, il serait également plus que temps de prendre en compte les inégalités et les retards pris l'année dernière sur les programmes d'enseignement. Encore une fois, depuis le mois de juin, nous demandons à ce que les programmes soient ajustés, à ce que les examens tiennent compte de la situation. Là non plus, rien n'avance. Le Ministre pratique la

stratégie du choc pour avancer encore plus dans ses réformes inégalitaires, telle que celle du bac. Il profite de la situation pour avancer encore sur le contrôle continu au bac en transformant les épreuves communes en contrôle continu. Il poursuit la dénaturation du diplôme en maintenant les épreuves de spécialité en mars, afin que les résultats comptent pour l'orientation. Ceci explique les coupures bienvenues dans la lettre de Jaurès lue aux élèves la semaine dernière.

Rattraper le retard accumulé depuis le mois de mars, réduire les inégalités mises en évidence pendant cette période suppose également de recruter davantage de personnels de toute catégories. AED pour surveiller et veiller à l'application des gestes barrières, personnels de santé et sociaux pour détecter les troubles et les difficultés sociales, Psy-EN, CPE, enseignants pour palier aux difficultés scolaires, remplacer les personnels absents ou en isolement. Pour cela, le recours aux listes complémentaires devrait être autorisé, ce que le ministre refuse, préférant laisser la situation se dégrader davantage. Il va même jusqu'à interdire le recrutement de professeur des écoles contractuels pour notre département qui connaît un déficit abyssal. C'est sa façon toute personnelle de choyer le système éducatif.

Pour les écoles, nous sommes intervenus auprès de la rectrice pour obtenir la suspension du dispositif constellation, ainsi que le choix donné pour poursuivre ou pas les cycles piscines tant que la pandémie n'aura pas reculé. Nous avons la conviction que cela sera acté dans la semaine.

Notre hiérarchie s'est aussi engagée à mettre en œuvre la protection fonctionnelle et à déposer systématiquement plainte au nom de l'institution à chaque fois qu'un personnel est menacé ou attaqué dans le cadre de ses fonctions.

Si nous sommes rassemblé à cet endroit, devant la Préfecture et le conseil départemental, c'est aussi pour le symbole, car l'État n'est pas le seul à devoir intervenir dans cette crise. Les collectivités locales, dont le département pour les collèges, ont leur part à assumer. Les protocoles exigent en effet un nettoyage plus approfondi des locaux, des mesures spécifiques dans les restaurants scolaires, soient autant de parties relevant de leur compétence. Tout cela nécessite des renforts en personnels, car il n'est pas normal de demander aux agents de l'État de participer au nettoyage et à la désinfection. La situation sanitaire exige de prendre des mesures fortes et de recruter les agents en nombre suffisants. Dans le second degré, les collectivités ont voulu la décentralisation, ont voulu prendre le contrôle sur les personnels de service. C'est donc à elles d'assumer !

Aujourd'hui, nous sommes en grève « sanitaire » pour exiger la mise en place d'un protocole réellement protecteur pour les personnels et les usagers, mais la situation dans laquelle nous nous trouvons n'est pas la conséquence de la seule épidémie. C'est aussi la conséquence de décennies de suppressions de postes, de baisse des budgets et de réduction de la dépense publique, d'affaiblissement des services publics.

Nous devons donc construire les mobilisations futures, dans l'unité la plus large, pour obtenir un changement de cap politique. Nous ne pouvons accepter le projet de budget 2021 avec son cortège de suppression de postes dans le second degré et les services.

Aujourd'hui, le temps est bien celui des services publics, de l'intérêt général avant les intérêts particuliers, alors nous vous donnons rendez-vous très bientôt pour dé-confiner l'action et les revendications !